

plus; les points de départ et même l'ampleur des réductions seront secondaires.

Il existe de bonnes raisons de ne pas formuler des propositions globales au début des pourparlers sur les réductions. L'Occident devra préciser quelles réductions il voudra voir s'opérer chez les forces de l'Est, et s'engager à étudier les exigences du Pacte de Varsovie en retour. Parallèlement, l'Ouest devra décrire certaines de ses préoccupations en matière de sécurité, compte tenu surtout du fossé géographique séparant l'Amérique du Nord de l'Europe. Dans cet ordre d'idées, les négociateurs devront se montrer disposés à entreposer en Europe du matériel non transportable par air, à des conditions à définir d'un commun accord, et à envisager de retirer d'Europe les troupes et le matériel aérotransportables. Il faudra aussi aborder d'autres questions, y compris les exceptions à accepter pendant la durée d'un régime de limitations, les caractéristiques des zones existant en Europe, la réalisation progressive de réductions des forces des pays situés en Europe et de ceux en faisant partie, la vérification, et ainsi de suite.

Dans les négociations sur les MPAC, l'Occident pourra rapidement formuler des propositions concrètes. Moyennant une certaine ingéniosité, il pourrait présenter des mesures susceptibles d'atténuer les risques d'impasse dans les pourparlers sur la réduction des forces, tout en prenant le haut du pavé dans les négociations sur les MPAC. Les propositions pourraient porter, par exemple, sur l'examen du niveau des forces actuelles, sur la limitation des concentrations de gros équipements militaires, sur l'ampleur et la fréquence maximales des grandes manoeuvres, sur la notification des essais des gros équipements entreposés, sur la notification d'activités spéciales menées sur les flancs, et sur les doctrines militaires.